

N° 4

# CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

## SESSION LÉGALE

Séance du 25 Mai 1935

### Conseil Municipal :

Commissions municipales. — Grandes Commissions : Administration générale; Bâtiments; Voie Publique; Services Publics; Finances; Instruction publique et des Beaux-Arts; Solidarité Sociale, Alimentation et Hygiène publiques .....	367
Commissions diverses. — Bibliothèque. Commission d'inspection et d'achat de livres .....	379
Commission scolaire .....	372
Cours professionnels obligatoires. Commission locale .....	380
Délégations. -- Listes électorales politiques 1936 .....	376
Chambre d'Agriculture. Listes électorales 1936. Révision .....	377
Statistique agricole. Commission communale .....	378
Tribunal et Chambre de Commerce. Listes électorales 1935. Révision ....	379
Chambre des Métiers. Listes électorales 1936. Révision .....	378
Conseil des Prud'hommes. Listes électorales 1936. Révision .....	376

Jury criminel. Liste du jury pour 1936 .....	376
Institut Mécanique des Fluides .....	382
Ecoles pratiques. Conseil de perfectionnement .....	381
Ecoles primaires supérieures. Comités de patronage .....	380
Hospices, Bureaux de Bienfaisance et Bureaux d'Assistance. Commis- sions administratives .....	374
Institut Pasteur. Conseil d'administration et de perfectionnement .....	383
Office Public Municipal d'Habitations à bon marché. Délégation .....	372
Centre régional de lutte contre le cancer. Conseil de direction .....	382
Services municipaux. Conseil de discipline .....	373

Séance. — Président. <u>Gaston Willems</u> .....	365
Secrétaire. <u>Léon Treels</u> .....	365

Adresses et cérémonies. — Décès de M <sup>me</sup> Roger Salengro. Condoléances .....	366
— Condoléances à M. Brodel .....	392

**Administrations diverses :**

Guerre. — Allocations militaires. Armée active. Avis .....	385
Réservistes. Avis .....	386
Justice. — Jury criminel. Liste du jury pour 1936. Délégation .....	376

**Bâtiments communaux :**

Commission des Bâtiments .....	368
--------------------------------	-----

**Bibliothèques :**

Commission d'inspection et d'achat de livres .....	379
--	-----

**Enseignement supérieur :**

Institut Mécanique des Fluides. — Délégation ..... 382

**Enseignement technique :**

Ecoles pratiques. — Conseil de perfectionnement. Délégations ..... 381

**Enseignement primaire :**

Commission scolaire. — Délégations ..... 372

Ecoles primaires supérieures. — Comités de patronage. Délégation ..... 380

Ecoles municipales. — Création de classes ..... 384

**Cours municipaux :**

Cours professionnels obligatoires. — Commission locale ..... 380

**Assistance :**

Familles nombreuses ..... 392

Vieillards, infirmes et incurables. — Assistance à domicile ..... 387

**Bureau de Bienfaisance :**

Commission administrative. — Election de délégués ..... 375

**Hospices :**

Commission administrative. — Election de délégués ..... 374

**Œuvres diverses :**

Office public municipal d'H.B.M. — Délégations .....	372
Centre régional de Lutte contre le Cancer. — Conseil de direction. Délégations.	382

**Finances :**

Généralités. — Commission des Finances .....	368
--	-----

**Services municipaux :**

Généralités. — Conseil de discipline. Election de délégués .....	373
--	-----

L'an mil neuf cent trente-cinq, le vingt-cinq mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de Lille, dûment convoqué s'est réuni en séance légale, en l'Hôtel de Ville.

Présidence de M. Willems, adjoint au maire.

Secrétaire : M. Treels.

*Présents* : MM. Bataille, Bauche, Bertrand, Bour, Bracke-Desrousseaux, Brodel, Claes, Coolen, Corbu, Cordonnier, Dehove, Devernay, Dhoosche, Doyennette, Farvacques, Gisselaire, Godinot, Hermez, Janssens, Lecomte, Leroy, Martin, Masson, Noterman, Peeters, Pouillaude, Ragheboom, Rousseau, Saint-Venant, Treels, Vandenberghe, Waringhien, Willems.

*Excusés* : MM. Dompsin, Favières, Salengro.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

**M. le Président.** — Ma présence inattendue à la Présidence de cette assemblée est l'indication qu'une circonstance d'une gravité exceptionnelle s'est produite.

Notre Maire vient d'être frappé, avec la soudaineté qui marque toujours les événements les plus angoissants, dans son affection la plus chère et la plus profonde.

M<sup>me</sup> Salengro est morte ce soir, un peu avant dix-huit heures.

Ceux qui ont approché notre Maire et qui connaissent l'extrême sensibilité de son cœur, ceux qui savent l'amour profond qu'il témoignait envers celle qui fut, durant tant d'années, la compagne aimante, attentive, vigilante, dévouée jusqu'à l'abnégation, peuvent mesurer la rigueur inflexible et l'aveugle méchanceté du coup qui le frappe.

Nous qui le connaissons bien, qui avons connu l'émotion profonde qui l'étreignait chaque fois que le mauvais état de santé de sa femme venait troubler la sérénité de son foyer, nous partageons, en ce moment, la douleur immense dans laquelle il est plongé.

Je viens d'aller, en compagnie du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de la Mairie, saluer la dépouille de celle à qui nous devons une gratitude infinie pour l'atmosphère de tendre sollicitude dont elle sut entourer celui à qui nous avons donné toute notre amitié et tout notre dévouement.

En notre nom à tous, au nom de ses collaborateurs, j'adresse à notre grand ami l'hommage de nos sentiments affectueux de condoléances douloureusement émues et attristées.

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3

—  
Grandes Commissions  
—  
Désignation des membres  
—

MESSIEURS,

En sa séance du 12 mai 1921, le Conseil Municipal, prenant comme base la réorganisation des Services Municipaux répartis en cinq directions, avait décidé la création de cinq grandes commissions ayant chacune pour objet l'étude des questions rentrant dans les attributions de la Direction à laquelle elles correspondent.

Ces cinq grandes commissions, purement municipales, renouvelées à la suite des élections de 1925 et de 1929, ont fonctionné à notre entière satisfaction.

Cependant, à la lueur de l'expérience, il nous est apparu qu'en raison de la multiplicité accrue des problèmes ressortissant au Service des Travaux il était souhaitable et rationnel de les répartir en trois groupes et de constituer autant de commissions distinctes en vue de leur examen.

Ainsi aurons-nous, dans cette branche importante de l'activité communale, trois Commissions au lieu d'une, ce qui portera à sept le nombre des grandes commissions.

Sous cette réserve, nous vous demandons :

1° De confirmer les mesures générales prises par le Conseil municipal au cours de sa réunion précitée;

2° De fixer comme suit les attributions, la méthode de travail et la composition de nos sept grandes commissions.

I

**Attributions**

Voici à titre d'indication quelles sont les attributions principales des sept grandes commissions :

*Commission de l'Administration Générale :*

I) Elections. II) Affaires Militaires. III) Etat-Civil. IV) Cimetières. V) Sapeurs-Pompiers.

*Commission des Bâtiments :*

I) Bâtiments communaux et autres propriétés de la Ville : 1° entretien et grosses réparations; 2° acquisition et entretien du mobilier; 3° chauffage et éclairage. II) Constructions nouvelles. III) Sécurité des lieux ouverts au public. IV) Etablissements classés.

*Commission de la Voie publique :*

1) Sous-sol : 1° grands collecteurs et égouts secondaires : construction, curage et entretien; 2° tout à l'égout; 3° permissions de voirie. II) Sol : 1° chaussées : construction et entretien; 2° trottoirs : reconstruction et entretien; 3° éclairage public; 4° alignements; 5° promenades et jardins; 6° démantèlement; 7° circulation et sécurité publiques. III) Voie d'eau : 1° nouveau port; 2° canaux; 3° ponts et passerelles. IV) Air et rail. V) Esthétique et urbanisme.

*Commission des Services publics :*

I) Services publics concédés : 1° Gaz et Electricité; 2° Enlèvement et Transformation des Ordures ménagères; 3° Transports funèbres; 4° Tramways. II) Services publics en régie : 1° Eaux potables et industrielles; 2° propriété publique et transports.

*Commission des Finances :*

Finances, Entrepôts, Octroi.



*Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts :*

I) Enseignement : a) Primaire; b) Primaire supérieur; c) Secondaire; d) Supérieur. II) Beaux Arts : a) Conservatoire; b) Ecoles académiques; c) Ecole régionale d'architecture; d) Musées. III) Enseignement technique : a) Ecoles pratiques; b) Cours professionnels; c) Orientation professionnelle. IV) Education physique : Sociétés sportives; 2° Ecole de Natation. V) Caisse des Ecoles. VI) Bourses. VII) Prêts d'Honneur. VIII) Subsidés.

*Commission de la Solidarité Sociale, de l'Alimentation et de l'Hygiène publiques.*

I) Solidarité sociale : 1° Assistance : a) aux femmes en couches, b) aux familles nombreuses, c) aux vieillards, infirmes et incurables; 2° Fourneaux économiques. II) Alimentation publique : 1° Abattoirs; 2° Halles et marchés. III) Hygiène publique : 1° permis de bâtir; 2° logements insalubres; 3° établissements classés; 4° voies privées; 5° lotissements; 6° casier sanitaire; 7° protection de l'enfance; 8° bains municipaux; 9° laboratoire municipal; 10° désinfection. IV) Médecine sociale : 1° inspection médicale scolaire; 2° vaccination; 3° exercice de la médecine et de la pharmacie; 4° prophylaxie sociale; 5° secours médicaux d'urgence. V) Organisation du Travail : 1° accidents; 2° assurances sociales; 3° placement; 4° syndicats; 5° repos hebdomadaire.

II

**Méthode de travail**

Les commissions sont chargées d'étudier et de fournir un rapport détaillé sur toutes les affaires à soumettre aux délibérations de l'Administration et du Conseil municipal.

Elles peuvent nommer une ou plusieurs sous-commissions et charger un de leurs membres de la rédaction d'un rapport motivé à soumettre à leur prochaine réunion.

Pour les affaires qui ne nécessiteraient pas la nomination de sous-commissions et de rapporteur spécial, la discussion et le vote auront lieu sitôt après la lecture du rapport du chef de service.

Les commissions ne peuvent examiner les affaires qui ne rentrent pas dans leurs attributions.

Le Maire préside, de droit, les Commissions; en son absence, l'adjoint du service intéressé assure la présidence.

Quand un ou plusieurs adjoints siègent dans la même Commission, la présidence leur revient à tour de rôle et dans l'ordre du tableau.

Si, après la discussion, un vote est nécessaire, seul l'adjoint du service intéressé est admis à y prendre part.

Les conseillers municipaux ne faisant pas partie d'une Commission peuvent assister aux délibérations de celle-ci, sans pouvoir cependant prendre part à la discussion et au vote.

Les directeurs sont appelés à siéger dans leurs Commissions respectives où ils ont voix consultative. Ils assurent les fonctions de secrétaire et sont chargés de la rédaction des procès-verbaux à transmettre au Secrétaire général. En cas d'absence d'un directeur, celui-ci délègue ses fonctions à un chef de bureau pris dans sa direction.

Le Secrétaire général peut assister à toutes les réunions des Commissions.

Les Commissions peuvent siéger à date fixe et doivent se réunir au moins une fois par mois.

### III

#### **Composition**

##### *Commission de l'Administration générale :*

MM. Devernay, Hermez, Masson, Ragheboom, adjoints au Maire; Corbu Dhoossche, Leroy, Peeters, Pouillaude, Vandenberghe, conseillers municipaux.

##### *Commission des Bâtiments :*

MM. Domsin, adjoint au Maire; Bataille, Bour, Brodel, Claes, Dhoossche, Gisselaire, Martin, Peeters, conseillers municipaux.

*Commission de la Voie publique :*

MM. Rousseau, adjoint au Maire; Bour, Brodel, Corbu, Doyennette, Gisselaire, Treels, conseillers municipaux.

*Commission des Services publics :*

MM. Dehove, Domsin, Rousseau, Willems, adjoints au maire; Bertrand, Brodel, Gisselaire, Lecomte, Leroy, Martin, conseillers municipaux.

*Commission des Finances :*

MM. Dehove, Willems, Rousseau, adjoints au maire; Bertrand, Brodel, Claes, Corbu, Doyennette, Treels, conseillers municipaux.

*Commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

MM. Coolen, Devernay, Favières, Hermez, Masson, Ragheboom, adjoints au maire; Bertrand, Braeke, Farvacques, Leroy, Martin, Waringhien, conseillers municipaux.

*Commission de la Solidarité sociale, de l'Alimentation et de l'Hygiène publiques.*

MM. Cordonnier, Devernay, Masson, Saint Venant, adjoints au maire; Bauche, Brodel, Farvacques, Godinot, Janssens, Lecomte, Martin, Peeters, Pouillaude, conseillers municipaux.

*Adopté.*

25 mai 1935

N° 4

Commission Scolaire

Délégations

### RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 5 de la loi du 28 mars 1882, la Commission Scolaire comprend des membres désignés par le Conseil Municipal en nombre égal, au plus, au tiers de ses membres.

Les pouvoirs de ces membres prennent fin avec ceux de l'Assemblée communale qui les a élus.

Il convient donc de choisir de nouveaux délégués.

Nous vous proposons de désigner :

MM. Fernand Broux, Raoul Camu, Cliquennois-Paque, Gabriel Delory, Maximilien D'Hoosche, Georges Goudin, Fernand Huret, Marceau Huret, Henri Lemaire, Jules Verbeeque, Emile Vinche, Emile Viseur.

*Adopté.*

N° 5

Office Public Municipal  
d'habitations à  
bon marché.

Délégations

### RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 décembre 1922, les Conseils d'Administration des Offices Publics d'Habitations à Bon Marché doivent comprendre notamment six membres désignés par le Conseil municipal et dont le mandat expire avec celui du Conseil.

Il y a donc lieu de procéder à la désignation de six nouveaux membres.

Nous proposons à votre choix :

MM. Brodel, Bataill'e, Bour, Dompsin, Peeters, membres du Conseil Municipal; M. Bührrer, architecte.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

La loi du 12 mars 1930, relative à la stabilité des emplois communaux, en modifiant l'article 88 de la loi du 5 avril 1884, a institué dans chaque département deux ou plusieurs Conseils de Discipline chargés de se prononcer sur les peines disciplinaires à appliquer, le cas échéant, aux fonctionnaires communaux, employés et ouvriers.

Aux termes de la loi précitée et du règlement d'administration publique rendu en vue de son exécution, chaque Conseil doit être composé de trois maires ou adjoints ou conseillers municipaux et de trois fonctionnaires ou ouvriers communaux, tirés au sort pour chaque réunion; d'une part sur une liste de délégués des Assemblées Communales, à raison d'un délégué par Conseil; d'autre part sur une liste de fonctionnaires ou ouvriers municipaux élus par leurs collègues de même catégorie.

Ainsi que le veut la loi, nous vous prions de procéder au scrutin secret à la désignation : a) du délégué du Conseil Municipal, b) du délégué suppléant, appelés à siéger au Conseil de Discipline auquel sera rattachée notre Ville.

Il est procédé à cette double élection qui donne les résultats ci-contre :

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	33
A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître .....	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés .....	32
Majorité absolue .....	17
Ont obtenu :	
M. Dehove, trente-deux voix (32),	
M. Devernay, trente-deux voix (32).	

MM. Dehove et Devernay ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués.

N° 6

Conseil de discipline

Application de la loi  
du 12 mars 1930

Election de délégués

25 mai 1935

N° 7

Commissions  
administratives des  
hospices, des bureaux de  
bienfaisance et des bureaux  
d'assistance.

Hospices

Election  
de deux délégués.

M. le Président a donné lecture des articles premier, quatre, cinq des lois des 5 août 1879 et 15 juillet 1893 sur les commissions administratives.

Il a ensuite invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de deux délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement du vote a commencé à 19 heures 35. Il a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	33
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître .....	»
Reste pour le nombre des suffrages exprimés .....	33
Majorité absolue .....	17

Ont obtenu :

M. Gustave Mullier, trente-trois voix (33),

M. André Cousin, trente-trois voix (33).

MM. Gustave Mullier et André Cousin ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués au Conseil d'Administration des Hospices.

Ils ont déclaré accepter ce mandat.

M. le Président a donné lecture des articles premier, quatre et cinq des lois des 5 août 1879 et 15 juillet 1893 sur les commissions administratives.

Il a ensuite invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de deux délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement du vote a commencé à 19 heures 45. Il a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	33
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître .....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés .....	32
Majorité absolue .....	17

Ont obtenu :

M. Charles Saint-Venant, trente-deux voix (32),

M. Oscar Hermez, trente-deux voix (32).

MM. Charles Saint-Venant et Oscar Hermez, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués au Conseil d'Administration du Bureau de Bienfaisance.

Ils ont déclaré accepter ce mandat.

N° 8  
—  
Commissions  
administratives des  
hospices des bureaux de  
bienfaisance et des bureaux  
d'assistance  
—  
Bureau de bienfaisance  
—  
Election de deux délégués  
—

N° 9

Conseil des Prud'hommes

Listes électorales 1936

Révision

Délégation

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de la loi du 27 mars 1907, modifiée par la loi du 3 juillet 1919, relative à l'organisation des Conseils des Prud'hommes, le maire, assisté d'un électeur ouvrier, d'un électeur employé et d'un électeur patron désignés par le Conseil Municipal, doit procéder, chaque année, à la révision des listes électorales des Prud'hommes.

Nous vous proposons de désigner comme assesseurs pour 1936 : 1° électeur ouvrier : M. Alfred Bauche ; 2° électeur employé : M. Désiré Bataille ; 3° électeur patron : M. Ernest Vicart.

*Adopté.*

N° 10

Jury criminel

Liste du Jury pour 1936

Délégation

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 8 de la loi du 21 novembre 1872 sur le Jury Criminel, la Commission chargée de dresser la liste préparatoire annuelle est composée, indépendamment du Juge de Paix ou de ses suppléants, du Maire et d'un Adjoint choisi par lui, de deux conseillers par canton désignés par le Conseil Municipal.

Nous vous proposons de désigner, en vue de l'établissement de la liste pour 1936 :

Cantons Centre : MM. Bauche, Noterman ;

Est : MM. Bour, Corbu ;

Nord : MM. Leroy, Peeters ;

Nord-Est : MM. Lecomte, Pouillaude ;

Ouest : MM. Doyennette, Waringhien ;

Sud : MM. Bertrand, Martin ;

Sud-Est : MM. Bataille, Brodel ;

Sud-Ouest : MM. Claes, Dhoossche.

*Adopté.*



## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes des lois en vigueur, les listes électorales doivent être révisées du 1<sup>er</sup> au 14 janvier prochain.

Le tableau rectificatif est dressé par une Commission composée, conformément à la loi du 7 juillet 1874 :

1° du maire ou, à son défaut, d'un adjoint ou d'un conseiller municipal dans l'ordre du tableau ;

2° d'un délégué du Préfet ;

3° d'un délégué du Conseil Municipal.

Les réclamations sont jugées par une Commission composée des mêmes membres auxquels sont adjoints deux autres délégués du Conseil Municipal.

Nous vous proposons de désigner pour dresser le tableau rectificatif et juger les réclamations, indépendamment de M. l'Adjoint Devernay, délégué du Maire, M. l'Adjoint Dehove, et MM. les Conseillers Bauche et Godinot.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1924, chaque année, la liste électorale pour la Chambre d'Agriculture doit être dressée par une Commission composée du Maire, d'un délégué du Préfet et d'un délégué du Conseil Municipal.

Nous vous prions de désigner M. Godinot comme délégué pour 1936.

*Adopté.*

N° 11

Listes électorales  
politiques 1936

Délégation

N° 12

Chambre d'agriculture  
Listes électorales 1936

Révision

Délégation

Plan du 25 Mai 1935

N° 13

—  
*Statistique agricole*  
—  
*Commission communale*  
—  
*Délégations*  
—

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 5 du décret du 27 août 1902, la Commission Communale de Statistique Agricole comprend, outre les membres désignés par M. le Préfet, le Maire, président et un membre du Conseil Municipal désigné par ses collègues.

Nous vous demandons de désigner comme membres de ladite Commission, indépendamment de M. l'Adjoint Devernay, délégué du maire, M. Bertrand, conseiller municipal.

*Adopté.*

N° 14

—  
*Chambre des Métiers*  
—  
*Listes électorales*  
1936  
—  
*Révision*  
—  
*Délégation*  
—

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de la loi du 26 juillet 1925 et du décret du 5 octobre 1931 portant création d'une Chambre de Métiers dont la circonscription s'étend au département du Nord, le maire, assisté d'un artisan maître et d'un artisan compagnon désignés par le Conseil Municipal, doit procéder, chaque année, dans les vingt jours qui suivent la révision des listes électorales politiques, à la révision des tableaux d'inscription des électeurs maîtres et compagnons.

Nous vous proposons de désigner comme assesseurs pour 1936 : 1° artisan maître : M. Fernand Ramette, tailleur, 55 rue Gantois ; 2° artisan compagnon : M. André Bez, serrurier, 50 rue de Fontenoy.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes des lois en vigueur, il doit être procédé chaque année, du 1<sup>er</sup> au 15 septembre, par une Commission composée du Maire et de deux conseillers Municipaux, à la révision des listes des électeurs aux Tribunaux et Chambres de Commerce.

Nous vous prions de vouloir bien désigner, pour dresser le tableau rectificatif et juger les réclamations, MM. Bour et Godinot.

*Adopté.*

N° 15  
—  
*Tribunal et Chambre  
de Commerce*  
—  
*Listes électorales 1935*  
—  
*Révision*  
—  
*Délégation*  
—

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes du décret du 6 juin 1912, relatif aux Comités des Bibliothèques, le Maire est Président de droit de ces Comités qui comprennent, en outre, un membre du Conseil Municipal, élu par ses collègues et dont le mandat expire avec les pouvoirs de cette assemblée.

Nous vous proposons, pour remplir cette mission, M. Hermez, adjoint.

*Adopté.*

N° 16  
—  
*Bibliothèque*  
—  
*Commission d'Inspection  
et d'achat de livres*  
—

N° 17

*Ecoles primaires  
supérieures*

*Comités de Patronage*

*Délégation*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes du décret organique du 18 janvier 1887, modifié par celui du 18 août 1920, doivent faire partie des Comités de Patronage des Ecoles Primaires Supérieures, le Maire ou son représentant et un membre du Conseil Municipal, désigné par ses collègues.

Nous vous proposons, pour remplir cette mission, M. Bertrand, Conseiller Municipal.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 18

*Cours professionnels  
obligatoires*

*Commission locale*

MESSIEURS,

Lille a été rangée parmi les villes où l'organisation de cours professionnels a été reconnue nécessaire dans les termes de l'article 39 de la loi du 25 juillet 1919, relative à l'organisation de l'Enseignement Technique.

En exécution des dispositions de cet article, il a été institué par arrêté ministériel, une Commission Locale Professionnelle, chargée de déterminer et d'organiser les cours obligatoires pour les besoins des professions commerciales et industrielles de la localité. Cette Commission, dont le Maire est président de droit, est composée notamment de trois délégués désignés par le Conseil Municipal et dont le mandat expire avec les pouvoirs de cette assemblée.

Nous vous proposons de désigner : MM. Coolen, Adjoint au Maire; Vandenberghe, Conseiller Municipal, Dauchy, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

N° 19  
—  
*Ecoles pratiques*  
—  
*Conseil*  
*de Perfectionnement*  
—  
*Délégations*  
—

Aux termes de l'article 25 du décret du 12 juillet 1921, le Conseil de Perfectionnement des écoles pratiques de commerce et d'industrie doit comprendre, notamment, le Maire ou son délégué, et six membres nommés par le Conseil Municipal, pour la durée de son mandat, choisis ou non dans le sein de l'assemblée, exerçant ou ayant exercé une profession industrielle ou commerciale selon la catégorie à laquelle l'école appartient.

En ce qui concerne les écoles pratiques de jeunes filles, les huit membres choisis par le Conseil Municipal doivent comprendre au moins trois dames.

Nous vous proposons de désigner :

1° Pour le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Baggio : M. Masson, adjoint au Maire, délégué du Maire ; M. Domsin, adjoint au Maire ; MM. Bour, Martin, Peeters, Conseillers Municipaux ; M. Dauchy, Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers ; M. Ernest Vicart, fabricant de meubles.

2° Pour le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Valentine Labbé : M. Masson, adjoint au Maire, délégué du Maire ; M. Hermez, adjoint au Maire ; MM. Martin, Pouillaude, Conseillers Municipaux ; MM. Bauer, Dauchy ; M<sup>mes</sup> Fernande Bosier, Frédéric Lévy, Maurice Planque.

*Adopté.*

---

25 mai 1935

N° 20

Institut de Mécanique  
des Fluides  
—  
Délégation  
—

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le Conseil d'Administration de l'Institut de Mécanique des Fluides de l'Université de Lille comprend notamment des personnalités susceptibles de s'intéresser au développement de l'Institut : fonctionnaires et membres des corps élus, représentants des Ecoles d'Ingénieurs délégués des sociétés, etc.

Par délibération du 26 juin 1930, vous avez désigné notre collègue Rousseau pour faire partie de ce comité.

Nous vous proposons de renouveler à M. l'adjoint Rousseau le mandat que nous lui avons confié.

*Adopté.*

N° 21

Centre régional de Lutte  
contre le cancer  
—  
Conseil de Direction  
—  
Délégations  
—

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le Conseil de Direction du Centre Régional de Lutte contre le Cancer comprend notamment trois membres à désigner par le Conseil Municipal.

Nous proposons à votre choix pour faire partie de ce Conseil :

MM. Cordonnier, Willems, adjoints au maire ; le Docteur Arquembourg, ancien adjoint.

*Adopté.*

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 2 des Statuts de l'Institut Pasteur, le Conseil d'Administration et de Perfectionnement de cet établissement se compose, entre autres :

du maire de Lille, Président de droit ;  
de onze membres élus par le Conseil Municipal après chaque renouvellement de cette assemblée.

Conformément à la disposition sus-énoncée, nous vous proposons de désigner comme membres dudit Conseil d'Administration :

MM. le Docteur Cordonnier, adjoint délégué à l'Hygiène ; Domsin, adjoint délégué aux Travaux ; Favières, adjoint délégué à l'Enseignement ; Willems, adjoint délégué aux Finances ; Bauche, conseiller municipal, membre de la Cinquième Commission ; Brodel, conseiller municipal, membre de la Cinquième Commission ; le Docteur Ducamp, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène ; le Docteur Crépin, Médecin du Service de l'Inspection Médicale scolaire ; Théodore Devernay, membre de la Commission Administrative de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers ; le Docteur Combemale, membre de la Commission Administrative des Hospices ; Henri Bazelis, président du Syndicat des Pharmaciens de la Région du Nord.

*Adopté.*

N° 22

—  
*Institut Pasteur*

—  
*Conseil d'Administration  
et de perfectionnement*

—  
*Délégations*  
—

N° 23

Enseignement primaire

Création de classes

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

L'Administration Municipale s'est émue de la situation de certaines de ses écoles où les effectifs, au cours de la présente année scolaire, ont augmenté dans de sensibles proportions.

Aussi vous proposons-nous de demander les créations suivantes :

I. — *Ecole Paul-Bert, rue du Long-Pot.*

Effectif trois cent soixante-deux élèves : création d'une neuvième classe ;

II. — *Ecole Arago, boulevard Victor-Hugo.*

Effectif quatre cent vingt élèves : création d'une dixième classe ;

III. — *Ecole Voltaire, rue de Colmar.*

Effectif deux cent soixante seize élèves : création d'une septième classe ;

IV. — *Ecole Michelet, rue Fabricy.*

Effectif trois cent cinquante élèves : création d'une huitième classe ;

V. — *Ecole Descartes, rue Guillaume-Werniers.*

Effectif cent quatre vingt quinze élèves : création d'une cinquième classe ;

VI. — *Ecole Lavoisier, rue des Stations.*

Effectif cent soixante douze élèves : création d'une quatrième classe ;

VII. — *Groupe Scolaire du Faubourg d'Arras.*

Effectif quatre cent quatre-vingt-deux élèves, dont cent treize de moins de six ans : création d'une huitième classe primaire de garçons et de deux classes enfantines.

VIII. — *Ecole de plein air Désiré-Verhaeghe.*

Pour permettre une organisation plus rationnelle de cet établissement, création d'une cinquième classe de garçons. En contre partie, nous vous proposons la suppression d'une classe de filles.

Nous vous demandons en outre de prendre l'engagement :

1° de supporter les dépenses mises à la charge de la Ville par l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889 : indemnité de logement, entretien des bâtiments, Chauffage, etc. ;

2° de rémunérer une femme de service.

*Adopté.*



**RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 24

*Allocations militaires*

*Armée active*

*Avis*

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 24 de la loi du 31 mars 1928, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur les demandes d'allocations militaires formulées par les jeunes gens ci-après :

Pierre Alliot	Georges Lefebvre
Louis Beheyt	Maurice Machtelinck
Raoul Benaudet	Henri Martinache
Lucien Catiau	Edouard Mestdag
Robert Delobel	Georges Picquet
Robert Derache	Henri Poncet
Roger Deron	Edouard Rousseau
Roger Deschamps	André Ruckebusch
Maurice Foureroy	Joseph Spilers
Pierre Guilbert	Gustave Tytgat
Paul Guillaume	Victor Walraeve
Louis Le Cornec	

Les intéressés remplissant les conditions de soutien indispensable de famille, nous vous proposons d'émettre un avis favorable à ces demandes.

*Adopté.*

N° 25

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

*Allocations militaires*

*Réservistes*

*Avis*

MESSIEURS,

Aux termes de l'article 24 de la loi du 31 mars 1928, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur les demandes d'allocations militaires formulées par les réservistes dont les noms suivent :

Jules Bacquart	Louis Duquesnoy
Charles Brysse	Roger Duthoit
Richard Carlier	André Engels
Aimé Carton	Jules Hermez
André Chartier	Camille Hoevenaeghel
Alphonse Constant	Remy Janzegers
André Coolens	Marcel Lapaille
Maurice Cournolle	Noël Marchyllie
Louis Delerue	Georges Marlier
Achille Demaret	Robert Marmet
Jean Demulier	Lucien Martin
Victor Dubrulle	Jean Moison
Julien Dumalin	Marcel Ovelacq
Maurice Dumoulin	

Ces réservistes remplissant les conditions de soutien indispensable de famille, nous vous proposons d'émettre un avis favorable à leur demande.

*Adopté.*

**RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 26

*Assistance aux vieillards,  
infirmes et incurables*

*Loi du 14 juillet 1905*

*Assistance à domicile*

MESSIEURS,

En application de la loi du 14 juillet 1905 relative à l'Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, nous avons l'honneur de vous communiquer les dossiers d'assistance à domicile.

Ces demandes ont été examinées, d'abord par le Bureau d'Assistance, puis par la Cinquième Commission Municipale en ce qui concerne les personnes ayant leur domicile de secours à Lille.

**1<sup>re</sup> Partie**

**Domicile de Secours : Lille**

Noms et Adresses	TAUX PROPOSÉ Point de départ de l'allocation
Allard Louis, 15, rue Raspail .....	Défavorable, les enfants subviennent en fait, à ses besoins.
Avez Léon, 14, rue Wicar .....	Défavorable, n'est pas incurable.
Barbage René, 55, avenue Butin .....	80 fr. 16 avril 1935.
Bauduin Vve, née Lefebvre, 15 rue Guillaume-Tell ....	40 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Bayart Vve, née Vassaux, 8, rue Bosquet .....	60 fr. au lieu de 30.
Béard Vve, née Dewaele, 75 rue d'Areole .....	40 fr. maintien, situation inchangée.
Becque Victor, 24, rue Saint-Gabriel .....	30 fr. 16 mars 1935.
Berthé femme, née T'Kint, 3 bis, rue des Pénitentes ....	Défavorable, non indigente.
Boone femme, née Pérot, 41, rue Edouard-Vaillant ....	Défav., ressources suffisantes.
Bossola Françoise, 12, rue Gustave-Delory .....	Défavorable, pas totalement incurable.
Braems Vve, née Dellem, 9 rue Gobin .....	20 fr. 16 mars 1935.
Cambier Vve, née Caus, 69, rue d'Iéna .....	80 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.

Noms et Adresses	TAUX PROPOSÉ Point de départ de l'allocation
Casier Vve, née Coffre, 85, rue d'Iéna .....	30 fr. Maintien, situation inchangée, reçoit 50 francs de ses enfants.
Caudrelier femme, née Dumoulin, 1 bis, rue des Robleds Charles Emile, Cité Saint-Maurice, 34 .....	16 avril 1935 Défav., ressources supérieures au taux de l'allocation
Cocquerez femme, née Desbiens, 43, rue d'Arcole .....	55 fr. au lieu de 40.
Colmant, née Lancelle, 34 bis, rue Mazagram, cour Somerlinck, 3 .....	Défavorable, non invalide.
Constant Louis, 42, rue Arago .....	Défavorable, n'est pas indigent.
Contreras Vve, née Haze, 242, rue Pierre-Légrand ....	Défav., les enfants peuvent aider.
Coucke Vve, née Prévost, 22, rue de la Justice .....	60 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Danel, née Chartrer, 6, rue Saint-Michel .....	30 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Debruyne, née De Bruyne, 48, rue Paul-Lafargue .....	64 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Degavre Henri, 188, rue du Bois .....	20 fr. Maintien, situation inchangée.
Dekeukelaere Edouard, 70, rue de la Justice .....	55 fr. 16 avril 1935.
Delattre Vve, née Demagniez, 23, rue des Pénitentes ....	30 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935
Delobel, née Bertous, 6, rue Bosquet, .....	30 fr. Maintien, situation inchangée.
Deloof Gustave, 32, rue Godefroy, La Madeleine .....	Défavorable, vit en famille.
Deprun Vve, née Beauque, 14, rue des Bouchers .....	80 fr. 16 avril 1935.
De Schuyteneer Vve, née Sonnevillle, 28, rue Lamartine	Défavorable, les enfants peuvent aider.
Désir Céline, rue Diderot, Cour Saint-Clément, 19 ....	55 fr. 16 avril 1935.
Desrumaux Jules, 2, rue des Molfonds .....	20 fr. 1 <sup>er</sup> nov. 1935.
Detollenaere Evariste, 20, rue des Laitiers-Vinennes ..	Défavorable, ress. supér. au taux de l'allocation.
Dewattine Edouard, 25, rue de Poids .....	30 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Dewez, née Desmedt, 35, rue d'Arcole .....	Défavorable, n'est pas totalement invalide.
Doumic Pierre, 31, rue de Douai, cour Saint-Mathias, 8	30 fr. 16 mars 1935.

Noms et Adresses	TAUX PROPOSÉ Point de départ de l'allocation
Druelle Vve, née Martin, 66, rue des Meuniers, cour n° 4	30 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Dubois, née De Cupper, 156, rue Gustave-Delory .....	30 fr. au lieu de dix fr. de majoration.
Dufay Vve, née Delos, 3 bis, rue des Pénitentes .....	Défav., ressources supérieures au taux de l'allocation.
Faitiche Vve, née Delporte, 19, rue Saint-Albin.	55 fr. au lieu de 30.
Farineaux Pierre, 12, rue des Bateliers .....	60 fr. au lieu de 40.
Florent Vve, née Lohez, 58, rue Garibaldi .....	30 fr. 16 mars 1935.
Fossaert Alphonse, chemin de Bargues, roulotte .....	60 fr. au lieu de 30.
Fruit Vve, née Lornette, 2 bis, rue Saint-Firmin .....	Défav., ressources suffisantes de la fa- mille.
Garez, née Joos, rue La-Fosse, Ennetières-en-Weppes ..	80 fr. 30 mars 1935.
Génicot Florimond, 17, rue J.-E.-Fermé, Colombes ....	Défavorable, les en- fants peuvent aider.
Génicot, née Denebourg, 17, rue J.-E.-Fermé, Colombes.	Défavorable, les en- fants peuvent aider.
Heinzlé Vve, née Noé, 19, rue de l'Alcazar .....	64 fr. 16 avril 1935.
Hermant Henri, 16 rue du Bois-Saint-Sauveur .....	Défavor., n'est pas totalement inval.
Huysentruit, née Haegemen, 10, allée du Fort .....	55 fr. Maintien, si- tuation inchangée.
Kleinpoort, née Bogart, 7, rue de l'Épinette .....	80 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Kokel Vve, née Hubert, 77, rue de la Justice, cour Sey- nave, 8 .....	50 fr. Maintien, si- tuation inchangée.
Kokelaere, née Bernière, cité Philanthropique, 243 ....	30 fr. Maintien, si- tuation inchangée.
Krebs Vve, née Huyghe, 14, rue Eugène-Jacquet .....	30 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Lecerf Charles, 12, rue Gustave-Delory .....	Défavorable, pas to- talement incurable, peut par le travail trouver des ressour
Lefebvre Henri, 68, rue de Jemmapes .....	45 fr. 16 fév. 1935.
Lefebvre, née Devos, 15 rue Magenta .....	Défav., n'est pas to- talement incurable.
Le Landais, née Steinreck, 21, rue de la Halle .....	30 fr. au lieu de 5.
Lemaire Jeanne, 13, rue du Soleil-Levant .....	80 fr. au lieu de 55.
Lesaffre Vve, née Marsy, 54, rue d'Iéna, cour 1 .....	30 fr. 1 <sup>er</sup> juin 1935.

Noms et Adresses	TAUX PROPOSÉ Point de départ de l'allocation
Level Félix, 54, rue Négrier .....	80 fr. 16 mars 1935.
Loiseau Vve, née Limbourg, 5, rue Froissart .....	80 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Maréchal Vve, née Delestrée, 81, rue Sainte-Catherine ..	55 fr. 1 <sup>er</sup> juin 1935.
Marest Pauline, rue et cour des Sarrazins, 24 .....	50 fr. au lieu de 40.
Masure, née Desnock, rue Jeanne-Hachette, roulotte ..	80 fr. au lieu de 60.
Monard, née Segers, 6, rue Georges-Danton .....	Défavorable, pas totalement incurable.
Mortreux Louis, 21, rue de Poids .....	Défav. non invalide.
Mouriks Arthur, 6, rue Victor-Hugo, Hellemmes .....	64 fr. 12 fév. 1935.
Nicol, née Demortier, 4, rue Carpeaux .....	80 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Ocket Ferdinand, rue Carpeaux, cour Vandromme, 4 ..	30 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Parmentier Vve, née Nackaerts, 32, rue Mexico .....	20 fr. Maintien, les enfants peuvent aider.
Paux Vve, née Cuvelle, 3, rue Calvin .....	Défavorable, vit en famille.
Picavet Henri, 102, rue des Bois-Blancs .....	80 fr. au lieu de 50.
Play Clément, 59, rue Sainte-Catherine .....	Défavorable, non indigent.
Pollet Louis, 10, place Vanhoenacker .....	50 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Ponsele, née Courcelle, 71, rue Balzac .....	Défavorable, n'est pas incurable.
Riga Vve, née Huyghe, 17, rue d'Avesnes .....	55 fr. 16 mars 1935.
Rochart Ferdinand, rue Balzac, cour Saint-Victor, 11 ..	50 fr. au lieu de 30.
Sagon Maria, 98, rue Léon-Gambetta .....	30 fr. 1 <sup>er</sup> mai 1935.
Schatteman, née Dedecker, 10, rue Philippe-de-Comines	55 fr. 1 fév. 1935.
Scheire Vve, née Piat, 34, rue Malsence .....	30 fr. 16 avril 1935.
Segers Vve, née Debruyne, 31, rue Saint-Victor, La Madeleine .....	Défav., non dénuée de ressources.
Souillart Vve, née Degand, 349, rue des Bois-Blancs ..	10 fr. 1 <sup>er</sup> avril 1935.
Sourdeau Vve, née Mascaux, 5 bis, rue Beaucourt-Decourchelles .....	Défav., n'est pas totalement invalide.
Steegmans Emile, rue Alphonse-Mercier, cour Centrale, 31	Défavorable, est aidé de ses enfants.
Steegmans, née Verstiggelen, rue Alphonse-Mercier, cour Centrale, 31 .....	Défavorable, est aidée de ses enfants.
Thiers Vve, née Verscheure, cour Philanthropique, 106 .	80 fr. au lieu de 30.

Noms et Adresses	TAUX PROPOSÉ Point de départ de l'allocation
Triollet Alfred, 17, rue Chappe .....	Défavorable, non dénué de ressources.
Vanovertveldt, née Hanicq, 24, rue Augereau, cour Cop- pé, 20 .....	60 fr. 1 <sup>er</sup> mars 1935.
Van Thielen Julia, 24, rue du Marché .....	80 fr. au lieu de 30.
Verrougstraete Vve, née Lampe, 4, rue du Curé-Saint- Sauveur .....	30 fr. 16 mars 1935.
Villard Eugène, rue des Bouchers, cour du Pourpoint- d'Or .....	Défav., ressources suffisantes.
Vincent, née Leprêtre, 129, rue du Chevalier-de-la-Barre, Wattignies .....	Défav., ressources suffisantes
Voss, née Delattre, rue de Canteleu, cour Buisine, 5 ....	30 fr. 16 avril 1935.
Wiels Vve, née Coopman, 98, rue de Carvin .....	15 fr. 16 mars 1935.

### 2<sup>e</sup> Partie

D'autre part, le Bureau d'Assistance a établi, comme suit, la liste des postulants au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905, n'ayant pas leur domicile de secours à Lille.

Noms et Adresses	DOMICILE DE SECOURS
Bernaer Vve née Rombaut, rue des Stations, 50	Lomme
Boulinguiez Liévin, rue Bourjembois, cour Capon, 5	Hellemmes
Boulinguiez femme, née Boulinguiez, rue Bourjembois, cour Capon, 5	Hellemmes
Debailleux, née Oliveira, rue Copernic, 15 bis	Lambersart
Duchatel Vve, née Célie, rue d'Ath, 6	Haubourdin
Meese Vve née Staelens, rue des Bois-Blancs, 293	Nord
Marsy née Hanuche, 128, chemin de Barges	Sallaumines
Spillebout née Devulder, 55, rue d'Esquermes	Nord
Wautier née Michel, 12, place Madeleine-Caulier	Paris

Cette liste a été transmise à M. le Préfet.

Nous vous demandons de nous donner acte de cette communication.

*Adopté.*

25 mai 1935

N° 27

Assistance aux familles  
nombreuses

Loi du 24 juillet 1913

## RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Votre Cinquième Commission, après un examen de la liste préparatoire établie par le Bureau d'Assistance, vous propose d'émettre un avis favorable à l'admission, au bénéfice de la loi sur l'assistance aux familles nombreuses, des familles suivantes présentant les conditions requises par la loi :

### FAMILLES

Noms	Domicile	Point de départ de l'allocation
Delanghe Maurice	rue de Belle-Vue, 28	20 mars 1935
Dubart Sophie	rue Paul-Louis-Courrier, 15	6 mars 1935
Dutailly fem. née Lecocq	Groupe Delory, pon 6, n° 108	1 <sup>er</sup> mai 1935

Nous vous proposons d'émettre un avis de rejet à la demande formulée par :

Weets Remy, 39, rue Pierre-Légrand,  
qui n'a pas paru présenter le caractère de privation de ressources.

*Adopté.*

Condoléances

**M. le Président.** — J'apprends, à l'instant, que notre ami Brodel vient d'être informé de la mort de son grand-père.

Au nom du Conseil Municipal, unanime, nous le prions, en raison du deuil qui le frappe, de croire à nos sentiments affectueux et d'agréer nos condoléances douloureusement émues.

La séance est levée à vingt heures.



J. Bouteille

A. Bauche

Bertrams

Haus

Brache  
Brachet-Deroussacq

L. Bode

P. Puy

P. Puy

Carlier-Dumont

Blomay

Blomay

Blomay

D. Hooftche

~~Blomay~~

A. Hooftche

Hooftche

Chiffon

Chiffon

P. Janssens

Janssens

L. Leroy

L. Leroy

L. Leroy

L. Leroy

L. Pieters

P. Pieters

P. Pieters

P. Pieters

W. Willems

W. Willems

W. Willems

W. Willems

G. Willems

G. Willems

G. Willems

G. Willems